

Direction départementale de l'Équipement  
de la Manche

Saint-Lô, le 29 octobre 2009.

Service Habitat et Ville  
Politique et prospective de l'habitat

## Des bâtiments basse-consommation pour le logement social dans la Manche



Jeudi 8 octobre 2009 étaient inaugurés des logements sociaux labellisés « BBC » (Bâtiment Basse-Consommation). Ce projet cumule également le label « Habitat et environnement » destiné aux opérations de qualité environnementale. Avec le cumul de ces deux labels alliant confort, préservation de l'environnement et performances énergétiques, cette opération est une première en France. Situés dans la commune de Quetteville-sur-Sienne dans la Manche, ces 4 logements ont été réalisés par la SA HLM Coutances-Granville qui anticipe ainsi sur les normes de performances énergétiques qui seront imposées en 2012. La conception et les équipements de ces logements permettront à chaque locataire d'économiser environ 60 % de leur facture énergétique.

### En savoir plus

Situé en plein cœur de bourg dans les anciens jardins du presbytère, ce projet est composé de 4 maisons individuelles en ossature bois. Inscrit dans une zone classée, il est bien intégré à son environnement, combinant à la fois une très haute isolation thermique, une très bonne étanchéité à l'air et des panneaux solaires photovoltaïques. Le chauffage est assuré par un poêle à bois et l'eau chaude sanitaire est produite à l'aide d'un ballon thermodynamique.

La SA HLM Coutances-Granville, impliquée depuis plusieurs années déjà dans la réalisation d'opérations expérimentales, a souhaité obtenir deux labels pour ce projet, affirmant ainsi sa volonté d'un développement durable des territoires. Elle a déjà d'autres programmes de logements sociaux au label BBC pour le département de la Manche dont trois projets programmés dès 2008.



L'économie d'énergie réalisée par rapport à des logements classiques conformes à la réglementation thermique de 2005, sera renforcée par deux actions elles aussi innovantes et mises en œuvre par le bailleur social :

- la revente de l'électricité à ERDF provenant des panneaux solaires photovoltaïques et dont bénéficieront les locataires,
- la récupération des eaux pluviales permettant un usage extérieur tel que le lavage des voitures ou l'arrosage du jardin.

Outre les financements classiques (Etat, collectivités, CDC) cette opération a bénéficié de subventions de l'ADEME et d'EDF. Son prix de revient au m<sup>2</sup> est de 1894 €. Enfin, les travaux ont été réalisés par des entreprises locales.